

Listes d'intégration pour les AE et les MA en CD

Tour extérieur

Listes d'aptitude

Si vous envisagez :

- Un accès aux échelles de rémunération de professeur Certifié, de P.L.P. et de PEPS par liste d'aptitude dite « liste d'intégration ». (ouvert aux AE et depuis cette année aux MA en contrat définitif)
- Une inscription sur les listes d'aptitude d'accès aux échelles de rémunération de professeur certifié et de PEPS (listes dites « au tour extérieur »). (pour les AE)
- Une inscription sur les listes d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de professeur AGREGÉ.

C'est le moment de faire la demande !

Les candidatures devront parvenir, par voie hiérarchique, au Rectorat, au plus tard le 23 mars 2016.

Pour tout renseignement ou pour obtenir les dossiers de demande, consultez-nous !